



GLOBAL JOURNAL OF HUMAN-SOCIAL SCIENCE: A
ARTS & HUMANITIES - PSYCHOLOGY
Volume 20 Issue 7 Version 1.0 Year 2020
Type: Double Blind Peer Reviewed International Research Journal
Publisher: Global Journals
Online ISSN: 2249-460x & Print ISSN: 0975-587X

Participation, Suivi et Implication des Parents dans la Scolarité de Leurs Filles en République Démocratique du Congo: Analyse Diagnostique de Disparités Scolaires

By Philippe Bila Menda

Université Pédagogique Nationale

Résumé- L'étude est partie du constat selon lequel, l'éducation de la jeune-fille est devenue, de plus en plus, un casse-tête pour les acteurs de l'éducation. De ce fait, éduquer une fille nécessite le concours de tous ces acteurs, particulièrement les parents de l'élève. La participation des parents dans la vie scolaire de leur fille apporte de bénéfice, quant à son adaptation à l'école comme à la maison. La jeune-fille mérite donc soutien et appui. De ce fait, cette étude a tenté de cerner la perception que les filles ont sur la participation de leurs parents dans le processus éducatif dont elles sont impliquées. L'étude a, à l'aide d'un questionnaire administré auprès de 225 élèves congolaises dont 39,6% des humanités (1ère, 2ème, 3ème et 4ème), 37,8% de l'Education de base (7ème et 8ème) et 22,7% de primaire, abouti aux résultats selon lesquels, 54% des parents ne passent jamais visiter l'école de leurs enfants après leur inscription. 57% des parents, aident parfois leurs filles à faire leurs devoirs à domicile. 47,6% des parents ne participent pas dans les réunions de l'école de leur fille (réunions de parents, proclamation, etc.). Enfin, 64% de parents ne consultent jamais les cahiers de communication et de résumé de leurs filles

Mots clés : participation, scolarisation, jeune-fille, abandon scolaire, suivi scolaire.

GJHSS-A Classification: FOR Code: 330205



Strictly as per the compliance and regulations of:



Participation, Suivi et Implication des Parents dans la Scolarité de Leurs Filles en République Démocratique du Congo: Analyse Diagnostique de Disparités Scolaires

Philippe Bila Menda

Résumé- L'étude est partie du constat selon lequel, l'éducation de la jeune-fille est devenue, de plus en plus, un casse-tête pour les acteurs de l'éducation. De ce fait, éduquer une fille nécessite le concours de tous ces acteurs, particulièrement les parents de l'élève. La participation des parents dans la vie scolaire de leur fille apporte de bénéfice, quant à son adaptation à l'école comme à la maison. La jeune-fille mérite donc soutien et appui. De ce fait, cette étude a tenté de cerner la perception que les filles ont sur la participation de leurs parents dans le processus éducatif dont elles sont impliquées. L'étude a, à l'aide d'un questionnaire administré auprès de 225 élèves congolaises dont 39,6% des humanités (1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème}), 37,8% de l'Education de base (7^{ème} et 8^{ème}) et 22,7% de primaire, abouti aux résultats selon lesquels, 54% des parents ne passent jamais visiter l'école de leurs enfants après leur inscription. 57% des parents, aident parfois leurs filles à faire leurs devoirs à domicile. 47,6% des parents ne participent pas dans les réunions de l'école de leur fille (réunions de parents, proclamation, etc.). Enfin, 64% de parents ne consultent jamais les cahiers de communication et de résumé de leurs filles. Sur base de tous ces problèmes relevés, l'étude s'est permis de proposer des pistes de solution pour permettre aux parents de s'impliquer totalement et de s'approprier la scolarité de leurs filles.

Mots clés : participation, scolarisation, jeune-fille, abandon scolaire, suivi scolaire.

I. INTRODUCTION

L'éducation des filles est l'un des problèmes qui préoccupent actuellement l'humanité toute entière. Son importance a été prouvée à maintes reprises. A cet effet, la conférence mondiale sur l'Éducation Pour Tous (EPT), tenue du 5 au 9 mars 1990 à Jomtien (Thaïlande), a reconnu comme priorité des priorités, l'accès et l'amélioration de la qualité de l'éducation des filles ainsi que l'élimination des préjugés défavorables à leur égard. De ce fait, de l'école primaire à l'école secondaire, les parents ont la mission d'accompagner leurs enfants pour leur garantir la réussite. *Une école primaire mal réalisée constitue un venin contre une bonne poursuite des études au secondaire et une école secondaire mal réalisée n'offre pas de garantie de*

Author: Assistant et Auditeur de Troisième Cycle à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation à l'Université Pédagogique Nationale (U.P.N), Kinshasa/ Ngaliema, R.D. Congo.
e-mail: bila.menda@gmail.com

réussite à l'enseignement supérieur et universitaire. C'est pour dire que les fondations solidement bâties dans un cycle d'études, sont favorables à chaque enfant quittant une classe ou une filière d'études à une autre. La fille comme le garçon doivent bénéficier des mêmes faveurs dans leur scolarisation. C'est un engagement que l'on exige aux parents de prendre avec responsabilité. Ainsi, l'Education Pour Tous (EPT) prévoit que la participation à la scolarisation des filles et des garçons soit d'une manière permanente. Cependant, pire est de constater que en RD Congo, il y a une forte participation des garçons et une maigre participation des filles à l'école. Or, l'éducation est avant tout un droit humain élémentaire prévu par l'engagement international tel que la convention relative au droit de l'enfant et sur le plan régional, la charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant.

Il est largement reconnu que la scolarisation des filles est l'un de moyens, le plus sûr et garantissant, non seulement pour la fille elle-même, mais également pour les communautés au sens plus large. Une meilleure scolarisation de la fille, garantit une meilleure santé maternelle, réduit la mortalité infantile, améliore la qualité de la nutrition au sein de la famille, et renforce la main d'œuvre potentielle, ainsi que la croissance économique. Il sied de constater que la culture *Bantu* inféode l'éducation de la jeune-fille et porte souvent préjudice à la scolarisation de celle-ci. Cependant, il faut souligner que la jeune-fille mérite accompagnement de ses parents pour réussir sa vie scolaire. Les parents doivent suivre le progrès de leur enfant de près. Certains parents brillent par des absences dans la vie de leur enfant, sous-prétexte d'être trop chargé ou occupé.

C'est dans ce sens que Yawidi (2013) souligne que « *le faible rendement de l'enfant dans une école doit interpeller le parent à mobiliser ses efforts pour identifier ce qui l'empêche ou l'a empêché de donner le meilleur de lui-même ou à réussir sa scolarité. Quel que soit le degré de son inadaptation, l'enfant qui ne réussit pas en classe a le droit d'être accompagné pour qu'il affronte ses difficultés scolaires de manière à les surmonter* ».

Cette étude porte une attention particulière sur la scolarisation des filles en générale, et particulièrement de celle qui fréquentent l'école secondaire en répondant aux préoccupations suivantes : (i) les parents sont-ils à l'écoute de problèmes de scolarité de leurs filles ? (ii) se préoccupent-ils à y apporter des solutions ? (iii) accordent-ils de l'importance à la réussite scolaire de leur jeune-fille ?

II. FONDEMENTS THÉORIQUES

Ce point est consacré à l'élucidation des concepts fondamentaux de notre étude notamment : la scolarisation, la participation parentale, abandon scolaire et le suivi scolaire.

a) Participation parentale et ses contours

Dans le domaine scolaire, la Participation parentale est l'ensemble de comportement qui implique : la préparation de l'enfant pour l'école et l'accueil à son retour, la supervision, le suivi et l'engagement actif dans les travaux scolaires, la contribution à la motivation de l'enfant, les interactions avec l'école, le bénévolat à l'école et la participation à des comités de parents, des réunions et assemblées générales. Il faut donc distinguer deux types de participation parentale, à savoir : (1) *Participation à domicile* : ce type de participation est retrouvé à la maison car la famille est le premier secteur d'apprentissage de l'enfant et par conséquent son premier cadre de référence. C'est dans son milieu familial que l'enfant a acquis ses premières connaissances et développé ses premières habiletés. Les parents ont donc intérêt à : (i) connaître l'enfant, découvrir ses goûts et ses champs d'intérêt ; (ii) cibler les interventions qui favorisent le plein potentiel de l'enfant ; (iii) élaborer des activités éducatives et de projets éducatifs qui intéresseront l'enfant et qui le feront progresser etc. (2) *Participation à l'école* : L'école faisant partie du quotidien de l'élève, les parents doivent être impliqués dans tout l'activités d'apprentissage à l'instar de : (i) recueillir des informations auprès de leurs professeurs ; (ii) participer aux activités de l'école ; (iii) se présenter à l'école à chaque convocation ou de leur initiative ; (iv) participer et coopérer activement aux activités extra-scolaires ; (v) inciter l'élève à fréquenter la bibliothèque de l'école ; (vi) lui inculquer le respect du travail, des horaires, des professeurs et de la discipline à l'école et (vii) veiller à ce qu'il soit assidu et ponctuel aux cours.

En abordant les aspects pédagogiques de la famille Nogueira (1998) explique que « *la participation des parents à la vie de leurs enfants, peut influencer leur développement scolaire* ». En participant activement à la vie de l'école, les parents seront mieux informés sur la vie scolaire de leurs enfants et les encouragent à se sentir plus responsables. Amundson K. (1998) soutient encore que les parents qui y participent développent

plus d'attitude positive envers l'école et le personnel de l'école. Pour l'école, la participation parentale permet : (i) un échange d'informations ; (ii) une meilleure idée des valeurs et des préférences des parents, de façon à prendre les meilleures décisions possibles, (iv) le rapprochement entre les groupes d'intérêt qui interviennent dans l'école ; (v) par le dialogue et la compréhension mutuelle, les divers agents de l'éducation peuvent parvenir à un véritable partenariat, et c'est toujours au profit des écoles.

En somme, les parents qui s'impliquent dans les structures de participation exercent un pouvoir d'influence important dont les premiers bénéficiaires sont les enfants. Deslandes, (1999) soutient que *la participation parentale influe négativement ou positivement sur les résultats de l'enfant à l'école*. Toutefois, il faut rappeler que certains facteurs limitent la participation des parents dans la scolarité de leurs enfants : (i) la pauvreté ; (ii) une mauvaise santé (iii) la malnutrition ; (iv) les migrations ; (v) les difficultés d'ordre géographique ; (vi) les facteurs culturels et (vii) les situations de fragilité et de conflit.

b) Du concept « suivi scolaire »

Dans le cadre de cette étude, le concept suivi scolaire se rapporte au soutien scolaire. La notion de soutien scolaire proprement dit, concerne l'aide dispensée à l'école sur le temps scolaire, par les équipes éducatives. Au sens large, le terme est également utilisé pour désigner l'accompagnement à la scolarité ; l'aide dispensée en dehors de l'école, sur le temps périscolaire, par des intervenants variés. Le soutien scolaire peut consister en une simple aide aux devoirs ou aller jusqu'à une véritable remise à niveau si nécessaire. Chaque parent a l'obligation de suivre le parcours scolaire de son enfant. Dans cette optique, dès lors que les élèves apportent régulièrement leurs productions à la maison (cahiers de devoirs, d'exercices, d'interrogations, cahiers de communication, etc.), le parent doit se saisir pour signer et passer en revue tous ces documents. Ce fonctionnement permet de suivre l'évolution scolaire de l'élève.

C'est dans cet ordre d'idée que Yawidi (2008) précise que, *si les parents ne lisent pas régulièrement le cahier de communication et le journal de classe de leur enfant, ils manqueraient certaines informations utiles pour son suivi*. A titre d'exemple, un parent dont l'enfant est frappé d'exclusion temporaire à l'école, est notifié par la direction de l'établissement via un communiqué, accouché dans le cahier de communication de l'élève. Si le parent n'a pas l'habitude et la souplesse de consulter, à chaque fois les documents de l'enfant, il laisserait sortir l'enfant à l'heure habituelle, oubliant qu'il l'expose au danger qu'il fasse l'école buissonnière.

Abondant dans le même sens, Yawidi (2008) poursuit en notant qu' « *Un parent qui ne se sent pas*

concerné par la conduite de son enfant à l'école comme en famille n'aide en rien ce dernier à évoluer. Au contraire, une telle indifférence amène l'enfant à tout oser, personne ne s'occupe de lui indiquer le chemin à suivre, l'enfant use et abuse de cette liberté pour basculer dans direction qu'il veut ». L'indifférence se manifeste par l'abandon total du contrôle de la vie de l'enfant et de tout ce qui touche à sa scolarité. Le parent se contente juste de procurer à l'enfant les frais et les fournitures exigés par l'école et pense avoir accompli son ultime devoir. Pour le reste, aucun souci n'est ressenti à aucune situation relative à l'école.

Allant dans le même sens, Lalonde (cité par Yawidi, 2008) soutient encore que ; si l'apprentissage scolaire n'est aucunement valorisé par le milieu familial ou encore si le soutien apporté à l'enfant est à peu près nul, incohérent ou habituellement conflictuel, on ne doit pas s'attendre à ce que l'enfant s'oriente seul vers la performance scolaire. *Un parent qui ne s'intéresse pas à lire le cahier de communication, le journal de classe, à contrôler les cahiers de son enfant, témoigne par là d'une attitude de négligence ou d'indifférence au travail scolaire de ce dernier.* L'enfant qui se rend compte que ses parents n'accordent aucun intérêt à ce qu'il fait à l'école, à ses devoirs à domiciles, ne serait pas aussi intéressé à prendre au sérieux ses études. De la négligence des parents, on aboutit aussi à la négligence de l'enfant. L'indifférence des parents peut révolter la paresse de la part de l'enfant. La négligence et la paresse de ce dernier ne peuvent l'amener qu'à l'échec scolaire. L'enfant peut arriver à désobéir l'ordre de son enseignant concernant la lecture à domicile, la signature de son cahier de communication par ses parents parce qu'il ne voit pas ces derniers lui tenir rigueur. Et ceci ne contribue pas à renforcer l'efficacité de l'écolier ou de l'élève à l'école. Aider son enfant à réussir à l'école signifie principalement : (i) l'accompagner de façon attentive, c'est-à-dire l'écouter au retour de l'école, l'aider dans ses travaux scolaires, porter attention à ses divers apprentissages, vérifier s'il réussit bien, entrer en contact s'il y a lieu avec la personnel de l'école ; (ii) s'informer sur son cheminement, se donner les moyens de suivre ce qui se passe à l'école et connaître les récents développements survenus dans le monde scolaire ; (iii) être présent à l'école au moment des rencontres avec les enseignants, des réunions nécessaires pour l'établissement d'un plan d'intervention si l'enfant rencontre des difficultés ; enfin, agir comme véritable partenaire dans le développement de cet enfant que les parents connaissent plus que quiconque.

Par ailleurs, dans son livre intitulé, *Le cri de détresse de l'enfant congolais en milieu scolaire*, Yawidi (2018) expose les doléances d'un jeune congolais qui se plaint de sa situation et de son contexte scolaire, en ce terme : « chers parents, depuis

que vous m'avez inscrits à l'école, vous ne faites aucun cas de mon évolution scolaire. Vous ne participer nullement aux réunions des parents organisées à votre intention à l'école. Ignorez-vous complètement vos responsabilités ? J'obtiens de bons résultats scolaires. Pourrai-je les obtenir sans vous ? Mon école est pourtant votre école. Papa, maman, pensez à mon avenir », ainsi, pour répondre à ce cri de détresse, les parents doivent prendre en main leurs responsabilités en s'intéressant à l'école de leurs enfants et ne ménager aucun effort pour créer une bonne ambiance au sein de la famille avec votre enfant.

Cependant, l'école n'attend pas seulement de parents, le paiement ou la régularisation des frais d'études, la signature des bulletins de leur enfant, mais elle veut voir ses efforts d'encadrement des élèves soutenus par leurs parents. Quel que soit leur emploi de temps, ces derniers doivent témoigner d'un double attention et d'un double intérêt. D'un côté, à l'école de l'enfant, montrer qu'ils se préoccupent de la scolarité de leur enfant. De l'autre côté, à l'égard de l'enfant, attester qu'ils n'ignorent rien de ce qui le concerne à l'école. *Un enfant est content de voir son père ou sa mère se rendre à l'école où il étudie.* Mais lorsque les parents se font représenter à l'école par des tiers, qui souvent n'ont pas de responsabilité directe sur l'enfant, le résultat que l'on en tire est toujours en deçà de ce qu'ils peuvent récolter. Les pleurs de l'enfant en absence des parents lors de la remise des bulletins ou autres manifestations importantes de l'école, traduisent le ressentiment de l'élève.

c) Concept « Parents d'élèves », ses sortes et ses caractéristiques

D'après Philos (2000), un parent est celui, celle qui présente des traits communs avec quelqu'un d'autre, qui a un comportement semblable ou des liens étroits. Dans le cadre de notre travail, le parent c'est avant tout le père ou la mère d'une personne, d'un enfant. Quant à l'acceptation, *Parent d'élève*, elle est utilisée en analyse transactionnelle dans les états du Moi, il désigne un ensemble de comportements. Les parents d'élèves (de par leurs représentants élus) participent de droit aux conseils d'école (Conseil de Gestion), conseils d'administration et conseils de classe. Les parents d'élèves sont considérés comme des intervenants bénévoles pouvant intervenir en classe après autorisation du directeur d'école. Les droits des parents d'élèves à assurer leur rôle éducatif sont reconnus à travers : un droit d'information sur le suivi de la scolarité et du comportement scolaire de leurs enfants, un droit de réunion s'exerçant dans le cadre de réunions collectives ou de rencontres individuelles, un droit de participation par leurs représentants, membres ou non d'une association, élus ou désignés pour siéger dans les instances des écoles et des établissements scolaires.

Ainsi, relativement à la catégorie des parents d'élèves, il faut distinguer plusieurs catégories de parents, dont nous allons en citer les plus récurrentes. Cette opération donnera à chaque parent l'opportunité de se reconnaître dans tel ou tel autre catégorie. (1) *Le parent sévère ou autoritaire* : Ce parent est géant et attache beaucoup plus d'importance aux résultats qu'aux sentiments de l'enfant. Ici, de nombreuses règles sont établies pour maintenir un certain ordre, souvent sans aucune explication. L'enfant n'était pas apte à savoir ce qui est bon pour lui ou il n'a pas son mot à dire et doit seulement obéir. (2) *Le parent permissif, ou laxité* : Le parent souhaitant le meilleur pour son enfant en lui donnant tous les soins nécessaires sans jamais le contraindre. Ce parent ne veut pas s'opposer à son enfant, soit parce qu'il a peur que son enfant l'aime plus, soit parce qu'il est contre toute forme d'autorité et confond fermeté avec oppression. Il y a également certains parents qui préfèrent jouer le rôle d'amis plutôt que celui de parent aux yeux de leurs enfants ; il veut être leur confident, etc. (3) *Le parent abusif* : ce parent peut être abusif des différents domaines, nous en citons quatre. Soit le parent est surprotecteur, soit il projette sur son enfant son propre idéal, soit il est complètement absent, soit il est violent. Dans le premier cas, le parent met l'accent sur la protection à outrance, imaginant les pires scénarios, et fait souvent les choses à la place de son enfant. Dans le deuxième cas, le parent est obsédé par la performance de son enfant ou lui impose ses propres valeurs : le parent exige que son enfant soit un reflet de ses propres désirs. Dans le troisième cas, il s'agit d'un abus au sens de détourner de son usage, dans le sens où le parent, ne s'investit pas dans l'éducation de son enfant, n'assume pas son rôle de parent. Enfin, le parent peut également ignorer tous les besoins de son enfant, et l'enfant devient alors victime. (4) *Le parent équilibré ou parent coach* : En anglais, le terme utilisé est « authoritative », il y a donc bien la notion d'autorité, mais celle-ci est équilibrée. La communication est positive, les règles établies sont comprises et acceptées, et on donne à l'enfant les moyens d'être autonome. Le parent est ferme, mais fait preuve d'affection et d'amour.

A son tour, Nogueira (1998) soutient que dans le monde scolaire, il existe de nombreux types de parents dont il en cite deux : (i) *Les parents omniprésents, attentifs et préoccupés* : qui vont régulièrement à l'école, qui participent aux réunions de parents d'élève et aux activités de l'école. (ii) *Les parents « absents » totalement désintéressés par leurs enfants*, qui ignorent ce qui se passe à l'école, et il y a encore ces parents qui ne se sentent concernés que lorsqu'ils reçoivent chez eux une plainte à propos de leur enfant à laquelle ils répondent en jetant la faute sur l'école et non sur eux-mêmes.

En abordant la question des typologies de parents d'élèves, Luboya (2019) catégorise 4 types de

parents qui fréquentent l'école. Et ce, par rapport à leur implication dans l'instruction de leurs enfants. Il en cite : (1) *Les parents favorables et participation active* : ce sont ceux-là qui soutiennent leurs enfants à la maison, sont très activement impliqués dans les activités de l'école, peuvent même servir dans les organes de gestion. (2) *Les parents défavorables mais participation active* : ces parents sont difficiles à identifier, ils peuvent assister aux réunions des parents, peuvent aussi assister à certaines activités de l'école mais ne donnent pas du soutien à leurs enfants à la maison (frais scolaires). (3) *Les parents favorables mais participation inactive* : ce sont des parents qui soutiennent leurs enfants à la maison mais ne sont pas activement impliqués dans les activités de l'école. (4) *Les parents défavorables et participation inactive* : ce sont ceux qui ne soutiennent pas leurs enfants à la maison, ne participent pas aux activités de l'école, ne sont pas impliqués et sont difficiles à atteindre.

d) De la scolarisation de la jeune-fille en R.D Congo

i. Ce que la scolarisation est

La scolarisation se conçoit comme étant le fait de poursuivre des enseignements jusqu'à la fin de la dernière année de l'étape dans laquelle il est inscrit. Elle est aussi une action consistant à acquérir ou à faire acquérir une certaine instruction en utilisant l'école comme moyen. Selon Lafon (1973), la scolarisation est « le fait de scolariser, de donner une éducation scolaire ou une instruction d'un enfant, aussi bien par ses parents que par ses maîtres ». Compte tenu de différentes définitions données par les auteurs concernant le terme scolarisation, pour cette étude, nous disons que l'enfant qui entre à l'école et termine sa formation est appelé « scolarisé » tandis que celui qui n'a pas été à l'école depuis sa naissance ou l'a abandonné trop tôt, est dit « déscolarisé ». Cet enfant déscolarisé ou sans scolarité est généralement dit « défavorisé » parce qu'il n'a pas bénéficié ou n'a pas suffisamment de possibilités culturelles ou de formation de société qui pourrait l'épanouir et l'aider à se découvrir dans l'ensemble de ses potentialités et envisager son avenir de façon réfléchie, en s'interrogeant sur son orientation. La scolarisation de l'enfant ne tient ni compte de son sexe, ni de ses situations sociales.

ii. Comment la scolarisation des filles a évolué

Vers le début 20^{ème} siècle, les jeunes-filles étaient éduquées pour les travaux ménagers, la cuisine, le ménage, apprendre à s'occuper d'un nourrisson.... Tout cela en vue uniquement de les marier pour qu'elles forment de « parfaites ménagères ». Elles apprenaient la vie pratique et utilitaire. L'enseignement dispensé n'avait aucun lien avec le savoir intellectuel. Les écoles de la première moitié du 19^{ème} siècle formaient donc les jeunes filles pour devenir des femmes chrétiennes, des épouses aimables, des mères

tendres, des économes attentives dans la plus grande tradition de la France du 19^{ème} siècle. La Révolution de 1789 ne semble pas avoir laissé de traces car elle fut avant tout une histoire d'hommes et de bourgeois en particulier qui considéraient la femme comme avant tout, une mère et une épouse. Après 1850, l'enseignement secondaire des filles devient l'affaire de débats politiques. La nature des écoles changent, les rares établissements laïcs sont financièrement plus fragiles et cèdent la place aux pensions religieuses dans les années 1880.

Il faut rappeler que l'accès à l'éducation des filles est un combat est l'un des principaux défis du 21^{ème} Siècle. Non seulement, parce que la tâche est immense, avec 32 millions de filles qui ne sont pas scolarisées à travers le monde. Mais aussi parce que les discriminations dont sont encore victimes les petites filles, les adolescentes et les femmes sont encore très profondément ancrées dans de nombreuses régions du globe. En deux décennies d'immenses progrès ont été faits et la fracture entre filles et garçons en matière d'éducation primaire s'est réduite. Les petites filles n'ont jamais été aussi nombreuses qu'à l'heure actuelle à aller à l'école. A l'échelle mondiale, la part des filles parmi l'ensemble des enfants non scolarisés des pays en développement a considérablement diminué, passant de 58 à 53%. Mais ces avancées, considérées dans leur globalité, cachent de grandes disparités et ne portent pas satisfaction. Dans certains pays d'Afrique subsaharienne ou d'Asie, où plus de la moitié des filles n'achèvent pas le cycle d'enseignement primaire. Dans certaines régions de l'Afghanistan ou de la Guinée, moins de 20% des filles en âge d'être scolarisées vont à l'école. Passer le primaire, les filles ont encore bien plus de risques que les garçons de pouvoir stopper leur scolarité à l'entrée du secondaire, pour assurer les travaux ménagers ou agricoles, pour apporter un complément de revenu à leur famille, ou encore pour être livrées trop tôt à un mariage qu'elles n'ont pas choisi.

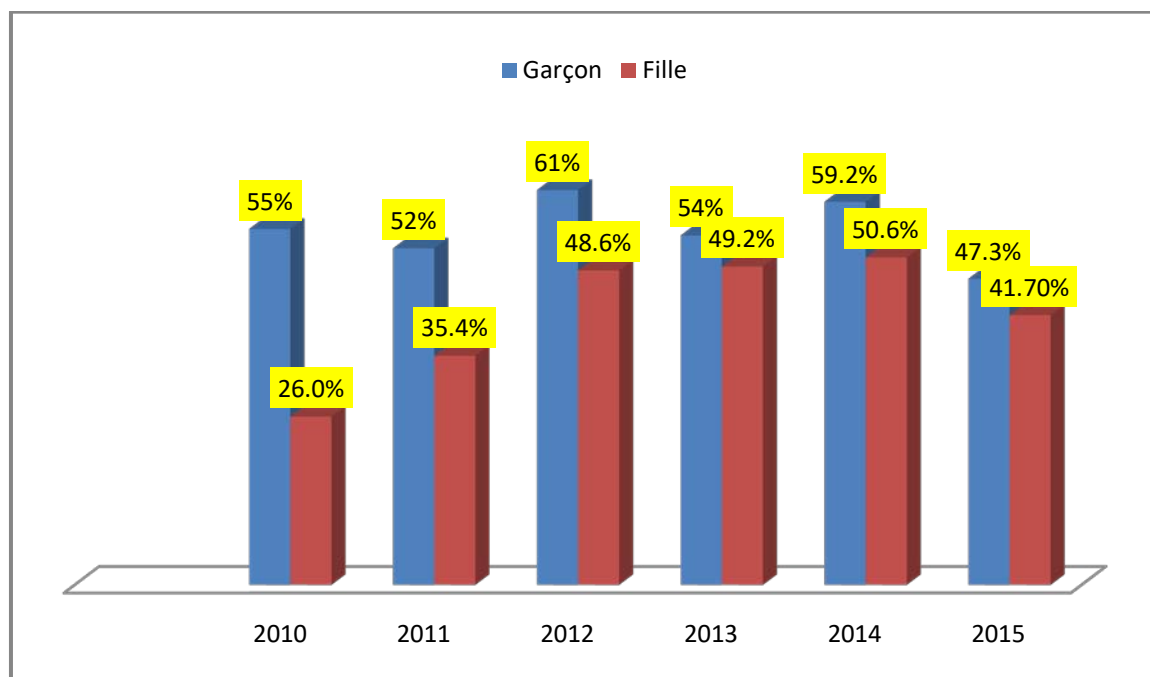
iii. *La scolarisation des filles aujourd'hui*

Les filles, aujourd'hui, ne sont pas libres de leurs choix et ne peuvent décider de leur propre avenir et subissent violences et exclusion. *A une certaine époque, les parents préféraient une formation technique ou scientifique pour leurs garçons et envisageaient un niveau d'études globalement plus élevé pour leurs fils que pour leurs filles.* Ce constat est toujours vrai actuellement. Les parents sont plus ambitieux concernant l'avenir de leurs garçons. Les ambitions scolaires des parents sont inégalement liées à la réussite scolaire selon qu'il s'agit d'une fille ou d'un garçon. Les filles sont moins poussées vers la filière scientifique lorsqu'elles sont bonnes élèves. Par ailleurs, alors que la taille de la fratrie n'est jamais discriminante pour les garçons, elle influe significativement sur les

orientations souhaitées pour les filles. Ainsi, c'est parmi les parents les plus diplômés que les projets scolaires se sont révélés les plus homogènes entre les sexes. Ces ambitions différenciées pour les filles et les garçons ne se sont pas traduites à première vue dans le comportement des parents en termes de suivi et d'implication dans la scolarité de leurs enfants. Cependant, si les parents aident en moyenne autant les filles que les garçons dans leur travail scolaire, ils seraient, plutôt moins investis dans la scolarité de leurs filles que dans celle de leurs fils. Si l'on prend en compte, outre le suivi des devoirs, le contrôle actif du travail scolaire ou la participation au choix des options et au processus d'orientation. Toutefois, lorsque les parents sont plus disponibles, le comportement vis-à-vis des filles se rapproche de celui adopté vis-à-vis des garçons. C'est dans cette optique que Yawidi (2008) note que : « *l'action d'apprentissage de l'enfant à l'école doit être soutenue par les parents au niveau de la maison. L'école comme l'enfant ont chacun besoin de voir les parents s'impliquer positivement à remplir leur devoir de parents. Ils doivent faire de l'école de leur enfant leur école* ». Il s'agirait donc moins d'un modèle d'éducation différent selon le sexe de l'enfant que d'un arbitrage fait au profit des garçons en comptant sur l'autonomie des filles.

Selon les sources du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique, le nombre de filles à l'école s'approche progressivement de celui de garçons à travers le pays. Pour ce ministère, ce nombre est passé de moins de 30% des filles à l'école en 2010, à 41,7% des filles contre 47,30% pour les garçons fin 2015. Cette augmentation de nombre de filles à l'école est le fruit de plusieurs efforts menés par le gouvernement de la RDC et ses partenaires du secteur.





Graphique 2.1: Taux de participation de la fille et du garçon à l'école

Cependant, plusieurs raisons sont à l'origine du faible taux de scolarisation de la fille en RD Congo. Il s'agit notamment du revenu modeste de beaucoup de familles congolaises et aussi de nombreuses pesanteurs socioculturelles. *Pour certains parents, scolariser une fille constitue un énorme gaspillage de temps et de ressources financiers. D'autant plus qu'à cause du mariage de celle-ci, la famille ne pourrait jouir totalement de sa production.* C'est ainsi que de nombreuses filles abandonnent les études à cause de l'attitude des parents qui privilégient les garçons par rapport aux filles.

En RD Congo, les hommes et les femmes pensent que la femme a plus d'estime dans les sociétés africaines lorsqu'elle est prise en mariage. *« Elle peut ou ne pas étudier, l'essentiel pour elle, est de se trouver un mari avec qui, elle va fonder son foyer pour être respectée par tous ».* Dans la société congolaise, une femme mariée a plus de considération dans la société même si, elle n'a pas étudié. Par contre, est moins considérée dans la société, celle qui a étudiée et qui est sans mari. Ces convictions qui datent de la société traditionnelle sont difficilement adaptées à la société actuelle, dite moderne. Une société qui prône l'égalité entre les hommes et les femmes. Cependant, il existe aussi des parents qui tiennent à changer la tendance déjà encrée dans la culture de la population depuis des siècles. Ne pas scolariser les filles est synonyme de les livrer à une vie indigne. *La plupart des quartiers du pays où la scolarisation des filles est faible, le taux de débauche bat son plein. On y signale plusieurs cas des prostitutions, d'avortements, des grossesses*

prématurées, des filles mères et autres maux qui rongent la jeunesse féminine congolaise.

iv. Pourquoi scolariser la jeune-fille

L'éducation est un droit fondamental dont doit jouir tous les enfants, y compris les filles, car l'éducation met les femmes sur la voie de l'émancipation économique et sociale. *Les femmes instruites se marient généralement plus tard, mettent moins d'enfants au monde, elles ont de meilleures chances de savoir ce qu'il faut faire pour se protéger et protéger leurs familles contre les aléas de la vie.* La privation d'instruction expose les filles puis l'adolescente et la femme qu'elles seront dans la vulnérabilité la plus extrême, face à la maladie, au VIH SIDA, aux violences sexuelles, aux mariages forcés, aux grossesses précoces et à la pauvreté. A l'inverse, l'accès à l'éducation présente des avantages qui vont bien au-delà des jeunes élèves elles-mêmes. *Un enfant né d'une mère qui a eu accès à l'école élémentaire a beaucoup plus de chances de vivre au-delà de son cinquième anniversaire que celui né d'une mère privée d'éducation élémentaire.* Abordant dans le même sens, l'UNICEF (2010) souligne que : *chaque année supplémentaire de scolarité dans la vie d'une fille réduit de 10% le risque de décès de son futur bébé.* Les statistiques de l'Institut National de Statistique (2012) prouve à suffisance que les taux de réussite au secondaire est inférieur à celui des garçons. Les causes en sont, certes multiples mais ici nous voulons dégager la responsabilité parentale.

L'éducation permet également aux femmes de mieux s'informer sur la manière d'éviter l'infection et les maladies. Elle leur donne les moyens de se défendre

dans des situations qui pourraient s'avérer dangereuses. *Une mère instruite saura mieux protéger son enfant contre les maladies évitables en se rendant régulièrement aux consultations médicales, en surveillant la croissance de l'enfant et en lui donnant des aliments nutritifs.* L'école peut être non seulement un havre pour les filles, mais elle peut également leur inculquer un sentiment de force personnelle et d'espoir pour l'avenir. Dans ce même ordre d'idée, Koffi Annan, alors Secrétaire General de l'Organisation des Nations Unis, a précisé que *« tant que les filles n'auraient pas accès à l'éducation de base, de finalité qu'elles méritent et qu'elles n'occuperaient pas la place qui leur revient en tant que partenaire du développement sur le même pied d'égalité que les garçons, aucune transformation importante n'interviendrait dans les sociétés »*. Une fille non scolarisée ne sera pas susceptible de s'intégrer à la population active, d'obtenir des emplois salariés, de groupe d'avantages pour leurs familles au cours de leur existence et de ne pas avoir des enfants en meilleure santé et scolarisés plus long temps.

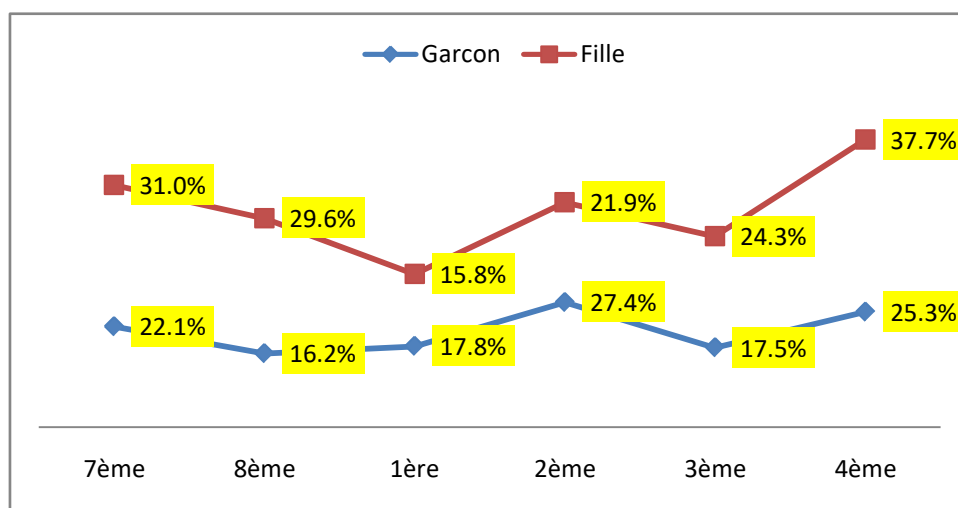
v. *Ce qui bloque la scolarisation de la jeune fille en R.D Congo*

Les obstacles à la scolarisation de la jeune-fille, en République Démocratique du Congo, se présentent comme la combinaison de logiques de *demande* et d'*offre* d'éducation au sein d'un contexte pour former un processus d'exclusion et d'inclusion scolaire. Du côté de la *demande*, les difficultés économiques associées aux problèmes familiaux (pauvreté, divorce entre les parents, décès d'un tuteur, etc.), aux problèmes de santé de l'enfant (maladies, troubles psychophysiques), aux facteurs culturels (grossesse précoce, phénomène fille-mère, travail d'enfant) et à une faible valorisation des études expliquent une partie du phénomène de l'exclusion scolaire de la fille dans l'école congolaise. Du côté de l'*offre*, le coût direct et

indirect des études (les études très coutées), l'insuffisance d'écoles, d'enseignants pédagogiques et la violence à l'école ont pour conséquence une faible qualité des acquis scolaires et expliquent une part importante du phénomène d'exclusion scolaire.

e) *Abandon scolaire, ses causes et ses conséquences*

L'éducation des filles est l'un des problèmes qui préoccupent actuellement l'humanité toute entière et que son importance a été prouvée à maintes reprises. La République Démocratique du Congo (RDC), s'inscrit sur la voie qui prône la scolarisation des filles et l'élimination des disparités de scolarisation entre celles-ci et les garçons. C'est pourquoi, depuis le forum de Dakar, la RDC s'est engagée à améliorer la scolarisation des filles particulièrement avec l'appui de l'UNICEF. Une étude récente menée sur l'abandon scolaire des filles, s'est mis à démontrer, par un dépouillement de palmarès des années scolaires 2015-2016, que les effectifs des inscrits et des abandons du sexe féminin ne faisaient accroître en RD Congo. Les rapports entre les effectifs d'abandons et ceux des inscrits ont révélé que les taux d'abandon scolaire des filles sont plus élevés que ceux des garçons à tous les niveaux d'études. En considérant les années scolaires, les filles ont abandonné les études plus que les garçons pendant toute la période de l'étude. La conception traditionnelle, non absente en milieu urbain, qui ne perçoit pas l'importance de la scolarisation des filles passe comme l'un des facteurs à la base de cette situation. Pour certains parents, scolariser une fille constitue une énorme perte. Un pareil préjugé défavorable à l'égard des filles ne fait qu'accroître la disparité entre les deux sexes en matière de scolarisation. C'est ainsi que de nombreuses filles abandonnent les études à cause de la « prime » payée par les parents, car ces derniers préfèrent privilégier les garçons.



Graphique 2.2: Taux d'abandon par rapport aux années d'études

Par ailleurs, les taux d'abandon scolaires des filles sont plus prononcés au niveau de 8^{ème} année (2^{ème} C.O). Cet état de chose est lié au développement physiologique de la jeune fille. En effet, la puberté, avec toutes ses conséquences, se manifeste assez tôt chez les filles (entre 9 et 14 ans). Pendant cette période, les filles sont animées par l'instinct de curiosité, de la découverte, surtout sexuel. Il faut signaler que cette envie de découverte, mal orientée, les amène facilement à des grossesses prématurées et mariages précoces. Si en 4^{ème} année (6^{ème} H), les abandons scolaires des filles ont augmenté, cela s'explique par les échecs aux examens d'État qui constituent la source de démotivation de certaines. En plus des facteurs généraux évoqués, expliquant les abandons scolaires, les difficultés liées au paiement aux grossesses, le décès des parents et le mariage font également partie de facteurs qui les conditionnent à interrompre leur scolarité.

Ainsi, soulignons que certaines filles sont pourtant pour la reprise des études afin de décrocher un diplôme qui leur permettrait d'obtenir un emploi plus intéressant que le petit commerce des denrées alimentaires qu'elles exercent et qui ne subvient même pas à leurs besoins fondamentaux. Pour l'amélioration de la scolarisation des filles, actuellement des actions assez timides sont posées, notamment par l'UNICEF qui a, depuis l'année 2004, lancé le slogan « Toutes les filles à l'école » et qui appuie la scolarisation des filles de quelques écoles ciblées de la ville de Kinshasa. Cet appui est essentiellement axé sur : (i) le paiement des frais d'études pour les filles inscrites en première année primaire ; (ii) la distribution gratuite des fournitures scolaires aux filles des écoles précitées ; (iii) le plaidoyer auprès des parents et responsables scolaires. De telles actions devraient cependant être intensifiées et impliquer tous les partenaires de l'éducation. En effet, en analysant le programme scolaire congolais surtout aux niveaux primaire et secondaire, très peu de place est réservée à l'éducation sexuelle. Ainsi, compte tenu de la précocité de la période de la puberté chez les filles, il serait tout indiqué, d'approfondir les notions de la sexualité dans le programme scolaire.

Pour les filles ayant abandonné l'école et qui optent pour la reprise des études, il serait souhaitable que l'État, les Organisations Non Gouvernementales et les responsables scolaires leur viennent en aide car leurs problèmes sont essentiellement d'ordre financier. En effet, la plupart des filles ayant abandonné à cause de la grossesse ou du mariage précoce (qui ont aujourd'hui divorcés ou ne vivent plus avec leur partenaire) sont rejetées par les parents et les autres membres de famille alors qu'elles manifestent le désir de reprendre les études. La constitution de la R.D. Congo, met l'accent sur la parité entre les deux sexes, pourra aussi contribuer à l'amélioration de la scolarisation des filles. Enfin, l'État congolais doit prendre ses responsabilités en main en instaurant un enseignement obligatoire et gratuit tel que le préconise la loi-cadre de la République Démocratique du Congo.

III. MÉTHODOLOGIE

Ce point concerne la méthodologie de recherche. Il met un accent sur la démarche employée pour atteindre les objectifs que s'est assigné l'étude. Nous y décrivons la méthode et les techniques utilisées tout en présentant les caractéristiques des enquêtés. Une étude plus exhaustive obligerait de mener l'enquête auprès de toutes les jeunes-filles de la RD Congo, constituent notre population, mais faute de moyens matériels et financiers suffisants et l'indisponibilité de certains enquêtés, il nous a été pratiquement impossible de les atteindre tous, d'où la nécessité de procéder par un échantillonnage. Cependant, la détermination de la démarche méthodologique pour une étude s'avère indispensable. Ainsi, pour cette étude, nous avons utilisé la méthode d'enquête soutenue par les techniques de collecte des données (questionnaire, documentaire, entretien) et de traitement de traitement des données (pourcentage). Il est important de signaler que cette enquête est menée auprès de 225 élèves des écoles de la République Démocratique du Congo. Ces élèves sont tirés dans trois différentes provinces (Kwilu, Kongo-Central et Kinshasa), en raison de 75 filles par provinces, soit 33,3%. Ainsi, les caractéristiques des enquêtées se présentent comme suit :

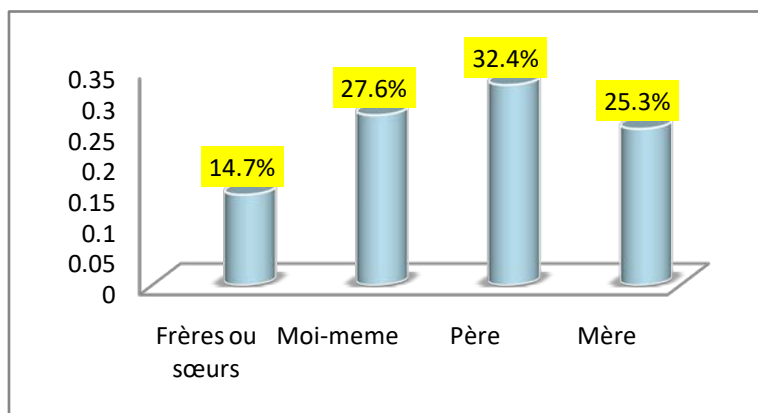
Tableau 3.1: Caractéristiques des enquêtés

Caractéristiques	Description	ni	%
Niveau d'études	Humanité	89	39,6
	Secondaire général	85	37,8
	Primaire	51	22,7
Nombre de filles scolarisées dans le ménage	8 ans et plus	21	9,3
	de 7 à 8	11	4,9
	de 5 à 6	21	9,3
	de 3 à 4	97	43,1
	de 1 à 2	75	33,3
Ages	19 et plus	17	7,6
	16 à 18 ans	130	57,8
	13 à 15 ans	69	30,7
	10 à 12 ans	9	4,0

Ce tableau renseigne sur les caractéristiques des enquêtées. Il y ressort le constat selon lequel, la majorité (39,6%) des filles sur qui l'enquête a porté, est du niveau humanitaire (3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} H). par contre 37,8% sont du secondaire général et 22,7% sont issus de la primaire (particulièrement 5^{ème} et 6^{ème}). Quant au nombre des filles scolarisées dans le ménage, notons que 43,1% sont entre 3 à 4 filles, 33,3% sont entre 1 à 2 filles, ensuite 9,3% sont entre 8 filles et plus, enfin, 4,9% sont entre 7 à 8 filles. Concernant l'âge des enquêtées, 57,8% des enquêtés ont l'âge compris entre 16 et 18 ans ; suivi de 30,7% de celles qui ont l'âge qui varie entre 13 et 15 ans ; ensuite 7,6% ont un âge variant entre 19 ans et plus ; enfin, 4,0% des enquêtées dont l'âge varie entre 10 et 12 ans.

IV. RÉSULTATS

Dans ce point, il est question de présenter les résultats de cette étude. Ceux-ci sont présentés selon la logique de succession des questions du questionnaire qui a servi de récolter les données. En République Démocratique du Congo, plusieurs enfants se voient abandonner quant à leur scolarisation. Parmi la victime, la plus touchée, on note la jeune-fille. Sur ce, il a été question d'interroger cette dernière sur la participation de ses parents dans sa vie scolaire. Ainsi, les résultats suivants ont été trouvés :



Graphique 4.1: Personne ayant inscrit l'élève à l'école

Il ressort des résultats contenus dans ce tableau le constat selon lequel, les filles ont pu identifier les personnes qui exercent une influence sur leur inscription dans une école. C'est-à-dire les personnes les ayant inscrit dans l'école où elles étudient. Parmi ces personnes, les pères représentent (32,4%). Cette situation est souvent dû, du fait que, certains pères exercent une influence absolue sur l'éducation de leurs filles. Ils préfèrent s'impliquer personnellement dans la scolarité de leurs filles dès leur inscription à l'école. Les résultats démontrent également que 27,6% déclarent

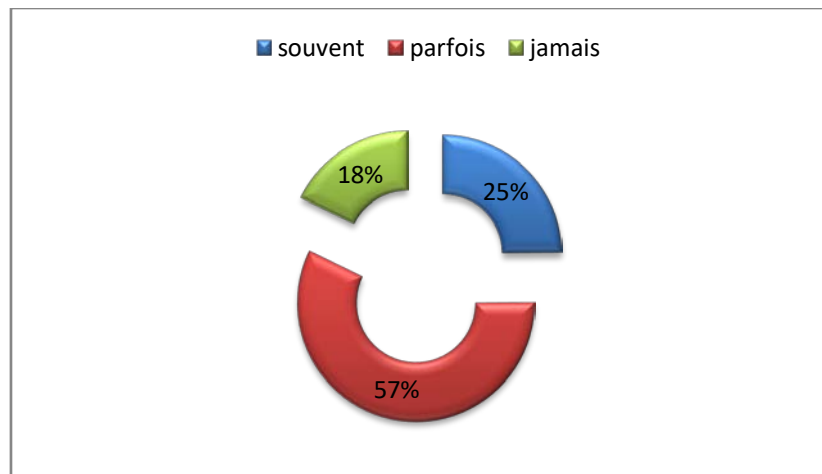
que le choix d'une école est opéré par elles-mêmes. Cette réalité est souvent fréquente en RD Congo, où, quand un enfant voit qui a échoué ou a réalisé des mauvais points dans une école, à la fin de l'année se dirige dans une autre école, sans tuteur pour solliciter une nouvelle inscription. Cette situation est même à l'origine de la déconnexion des parents dans le processus scolaire de leur enfant. En dehors, de ces deux personnes, les mères (25,3%) et les frères et sœurs de la fille (14,7%) influencent tant soit peu le choix de l'école où doit étudier leur enfant ou sœur.

Tableau 4.1: Participation dans la vie scolaire

Activités de participation	Souvent		Parfois		Jamais	
	ni	%	ni	%	ni	%
Visite des parents à l'école après inscription de leur fille	33	14,7	70	31,1	122	54,2
Participation des parents dans les travaux à domicile	56	24,9	129	57,3	40	17,8
Participation des parents dans les réunions de l'école	48	21,3	70	31,1	107	47,6
Vérification des cahiers de communication et de résumé des élèves	34	15,1	48	21,3	143	63,6

Les résultats de ce tableau démontrent qu'après inscription de la fille à l'école, 54,2% des parents ne passent jamais visiter l'école de leurs enfants, et ce, suite à plusieurs raisons d'ordre social et professionnel. Les observations faites sur terrain démontrent que certains de ces parents ne connaissent même pas l'adresse où se situe l'école que leur fille

fréquente. 31,1% des parents arrivent parfois à faire un petit tour aux établissements scolaires de leurs enfants pendant que 14,7% viennent souvent à l'école. Par ailleurs, l'éducation intellectuelle donnée à l'école se poursuit parfois jusqu'à la maison. L'école occupe les élèves à la maison par une série de travaux à domicile.



Graphique 4.1: Participation des parents dans les travaux à domicile

A la question de savoir si les parents aident leurs filles à faire leurs devoirs à domicile, les résultats ont démontré que la majorité (57,3%) aide parfois leurs filles à faire leurs devoirs à domicile. Cette situation se justifie du fait que certains parents ont l'air fatigué et trop occupé dans d'autres choses et ne trouvent pas assez de temps pour faire ensemble avec leurs enfants le devoir à domicile et ne le font que si l'occasion se présente. 56% de parents aident souvent les filles à faire leurs devoirs à domicile. Ces parents sont à l'écoute et sont impliqués totalement dans la vie scolaire de l'élève, ils suivent de près l'évolution et le progrès de la fille. Souvent, ils ne passent pas une journée sans demander à la fille si elle n'a pas un devoir à faire. Ils interpellent l'enfant quand il joue pour qu'il aille faire son devoir à domicile. Ils interviennent au cas où l'élève éprouve des difficultés à résoudre son devoir. Par contre, 17,8% de parents ne font jamais le devoir à domicile avec leur enfant. L'enfant est abandonné à son triste sort et ne sait plus à qui se confier.

Il ressort des données contenues dans le tableau 4.1, le constat selon lequel, les élèves se sont prononcés sur la question de la participation de leurs parents aux réunions de l'école. Les résultats dégagent que 47,6% de parents ne participent jamais dans les réunions de l'école de leur fille. Rappelons que l'éducation étant un processus, nécessite le concours de tout le monde. Tous agents de l'éducation sont donc tenus de collaborer pour un bon acheminement de l'acte éducatif. Les parents qui ne prennent pas part aux réunions des parents ou à toute autre forme de réunion de l'école, n'aident pas leurs enfants à réussir leur scolarité. Par contre, il y a de ceux-là qui participent parfois (31,1%) et d'autres souvent (21,3%) aux réunions de l'école.

Par ailleurs, en exploitant le tableau 4.1, il sied de constater que les parents ne consultent jamais (64%) les cahiers de communication et de résumé de leurs filles. Pourtant, le cahier de communication demeure le seul moyen par lequel l'école interagit d'une manière

permanente avec la famille. C'est grâce au cahier de communication et au journal, qu'un parent saura si sa fille a été bel et bien à l'école ou pas. Si elle a été puni ou pas. Toutefois, certains parents consultent parfois (21%) les cahiers de leurs enfants et d'autres les consultent souvent (15%).

V. DISCUSSION

Dans cette partie, il est question de discuter les résultats auxquels nous avons abouti dans cette étude avec ceux des autres auteurs. Plusieurs auteurs se sont déjà intéressés comme nous à la question de la participation des parents à la scolarisation de leurs filles. Leurs études ont abouti à l'élaboration des théories de base et à la contribution du savoir scientifique. A l'issue de cette étude, nous avons abouti aux résultats selon lesquels, les filles sont inscrites, en majorité, par leurs pères (32,4%). Par contre, la mère, les frères et sœurs voire la fille elle-même peut solliciter une inscription librement dans une école.

Les résultats ont démontré, en outre que 54% des parents ne passent jamais visiter l'école de leurs enfants, 31% arrivent à faire un petit tour aux établissements scolaires de leurs enfants pendant que 15% viennent souvent à l'école. Ceci rencontre les idées de Yawidi (2018) dans son ouvrage intitulé, *le cri de détresse*, qui a exposé les doléances d'un jeune congolais qui se plaint de sa situation scolaire, en ce terme : « chers parents, depuis que vous m'avez inscrits à l'école, vous ne faites aucun cas de mon évolution scolaire. Vous ne participez nullement aux réunions des parents organisées à votre intention à l'école. Ignorez-vous complètement vos responsabilités ? J'obtiens de bons résultats scolaires. Pourrai-je les obtenir sans vous ? Mon école est pourtant votre école. Papa, maman, pensez à mon avenir »

Quant à la participation des parents aux travaux à domicile des filles, les résultats ont renseigné que la majorité (57,3%) de parents aident parfois mais pas régulièrement leurs enfants à faire leur devoir à

domicile. 56% de parents aident souvent les filles à faire leurs devoirs à domicile. Par contre, 17,8% de parents ne font jamais le devoir à domicile avec leur enfant. L'enfant est abandonné à son triste sort et ne sait plus à qui se confier. Ce résultat corrobore avec celui de Yawidi (2008), quand il souligne que « *l'action d'apprentissage de l'enfant à l'école doit être soutenue par les parents au niveau de la maison. L'école comme l'enfant ont chacun besoin de voir les parents s'impliquer positivement à remplir leur devoir de parents. Ils doivent faire de l'école de leur enfant leur école* ». En poursuivant, les résultats ont démontré que la majorité (56%) aide parfois leurs filles à faire leurs devoirs à domicile. 47,6% des parents ne participent pas dans les réunions de l'école de leur fille. 64% ne consultent jamais les cahiers de communication et de résumé de leurs filles. Ce résultat est similaire à ce que souligne Yawidi (2008) lorsqu'il dit : « *si les parents ne lisent pas régulièrement le cahier de communication et le journal de classe de leur enfant, ils manqueraient certaines informations utiles pour son suivi* ». A titre d'exemple, un enfant qui est frappé d'exclusion temporaire. L'école prend soin de le mentionner dans le cahier de communication ou dans le journal de classe de l'enfant. Si le parent n'a pas consulté ces deux documents, il laisserait sortir l'enfant à l'heure habituelle, oubliant qu'il l'expose aux dangers de l'école buissonnière.

VI. CONCLUSION

Avant 1870, les jeunes filles, avaient peu de droits, n'avaient pas accès à l'enseignement scolaire. Elles ne savaient donc ni lire, ni écrire, ni compter. Actuellement, avec le changement des temps, les jeunes filles sont toujours considérées comme inférieures, elles obtiennent cependant des droits, en particulier le droit à la scolarité. Leurs vies vont donc être bouleversées grâce à des lois qui petit à petit changent leur histoire.

Cette étude a apporté la lumière sur la définition des concepts se rapportant à l'implication des parents à la scolarité de leurs enfants. Elle a démontré les avantages et les bienfondés du suivi de la scolarisation des enfants par les parents. La participation parentale est perçue comme l'implication des parents dans les activités scolaires des enfants. Elle inclut les activités réalisées à la maison et à l'école. A la maison, elle se traduit par le contrôle de cahier de communication des élèves, de cahiers de résumés, de cahiers de devoir ; bref de toutes les fournitures de l'enfant. A l'école, elle implique, le fait de prendre part à toutes les activités organisées par l'école notamment, les réunions de parents, la proclamation de points, la réunion du comité des parents. Par ailleurs, les parents congolais participent et font de suivi scolaire beaucoup plus pour leurs garçons que leurs filles, cette état de chose est issue de plusieurs facteurs socio-culturels notamment la

déconsidération de la fille dans la société congolaise, qui était voué à l'époque à la maternité ou aux travaux champêtres. La société congolaise considérait plus la fille qui s'est mariée que celle qui a étudié sous prétexte que la finalité pour une fille demeure le mariage. Considérées comme inférieures comme on peut le lire dans les manuels d'éducation féminine, elles sont confinées dans un rôle traditionnel : "tout est fait pour conforter la petite fille dans sa faiblesse. Elle sort peu, on lui interdit les jeux dit de garçons, elle joue avec une balle en laine filée moins lourde et moins dangereuse car les exercices violents sont incompatibles avec les natures délicates".

La pauvreté, l'incapacité économique des parents le poussent parfois à donner d'abord privilège à la scolarisation des garçons et négliger celle des filles. La jeune-fille congolaise est ainsi délaissée à son triste sort. Cet état de choses est à la base de certaines antivaleurs qu'on observe dans les coins du pays en occurrence, les grossesses précoces, le phénomène de fille-mère, la débauche. En République démocratique du Congo, le Gouvernement milite pour que toutes les filles soient à l'école. Aussi, avons-nous voulu approcher les parents congolais pour nous enquérir de la manière dont ils s'y prennent. L'on retiendra que l'éducation des filles constitue, dans une certaine mesure, un outil le plus efficace contre la propagation du VIH/SIDA. Elle ralentit et limite la propagation de la maladie en contribuant à l'indépendance économique des femmes, en retardant l'âge du mariage et en permettant de comprendre la maladie et les moyens de la combattre. Par ailleurs, la scolarisation de la jeune-fille est un bouclier solide contre certaines antivaleurs qui gangrènent la vie sociale en R.D Congo. Elle élimine le taux de mortalité, de grossesse précoce, du phénomène de fille-mère. Les résultats obtenus dans notre étude révèlent que les parents ne font pas seulement de la scolarisation de leurs garçons priorité des priorités, mais aussi celle de leurs filles. Car, ils s'investissent à payer les frais d'études de celles-ci tout en négligeant certains aspects liés au contrôle et suivi scolaire. Cependant, quelques-uns parmi eux se révèlent irresponsables quant au suivi de la scolarité de leurs filles. Il nous semble que cette irresponsabilité est manifeste vis-à-vis des enfants du sexe féminin. Ainsi pour un bon suivi de la scolarité de leurs filles, les parents doivent participer aux activités scolaires de l'enfant que ce soit à la maison (devoir, communiqué de l'école) qu'à l'école (réunion de parents, proclamation).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Berger, G. (1985) *La pratique de l'éducation*, Paris, Unesco/Unicef, 168p.
2. Deslandes R. (2003). *La participation parentale au suivi scolaire; que disent les parents?* Canada, revue éducation, 8-10 ;

3. Fédération des comités, des parents de Québec(2009), *Pour se faire une bonne idée de la participation des parents à l'école*, Québec ;
4. Gabel, M. et al (2005) *La protection de l'enfant: maintien, rupture et soins des liens*. Paris, Edition Fleuris.
5. Glasman, D. (2001) *L'accompagnement scolaire. Sociologie d'une marge de l'école paris*, PUF, 312p.
6. Hallak. J. (1990), *Investir dans l'avenir: définir les priorités de l'éducation dans le monde en développement*, institut international de la planification de l'éducation/Unesco.
7. Issu (2005), *Enfant non scolarisés; mesure de l'exclusion de l'enseignement primaire; institut de statistique de l'Unesco (issu) et fond des nations unies pour l'enfance*, Montréal, 2005.
8. Julien, G. (2004) *Soigner différemment les enfants l'approche de la pédiatrie sociale*. Laval, Québec, éditions logique.
9. Lafon.R, (1973), *Vocabulaire de psychologie et de psychiatrie de l'enfant*, paris, éd. PUF.
10. Luboya, C. (2019) *Principes de l'économie politique appliqués à l'éducation*, G1 GAS, UPN, kinsasa.
11. Yawidi Mayinzambi, J.P (2008), *Le cri de détresse de l'enfant congolais en milieu scolaire*, édition Mabiki, bruxelles.
12. Yawidi Mayinzambi, J.P (2008), *Pourquoi non enfant a-t-il échoué ? Regard sur l'inadaptation*, édition Mabiki, bruxelles.
13. Yawidi Mayinzambi, J.P (2013), *Aider l'enfant à réussir sa scolarité, Prévenir et dépister l'inadaptation scolaire*, Edition CRUPN –Kinshasa.